

## INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT

### Service de l'urbanisme et développement durable

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste d'inspecteur(trice) en bâtiment pour le Service de l'urbanisme et développement durable.

**Période d'affichage :** du 20 mars au 21 avril 2024

**Type d'emploi :** poste permanent à temps complet (30 heures/semaine)

**Salaire :** de 39,07 \$ à 46,11 \$ de l'heure selon expérience et qualification

**Entrée en poste :** juin 2024



## MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 8 000 citoyens un milieu de vie exceptionnel dans un environnement tranquille et enchanteur avec de grands terrains boisés et des services de qualité.

Lac-Beauport offre plusieurs activités de villégiature et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 23 millions de dollars et compte 104 employés, dont plus de 79 permanents.

### PLUSIEURS AVANTAGES

- ★ Horaire flexible de 30 heures/semaine sur 4 jours (du lundi au jeudi)
- ★ Salaire concurrentiel
- ★ Programme d'assurances collectives
- ★ Régime de retraite simplifié atteignant 18% du salaire
- ★ 3 semaines de vacances pour les 36 premiers mois puis 4 semaines après 3 ans d'ancienneté
- ★ 9 jours de congés de maladie et 3 jours de congés mobiles monnayables

### DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée :

- Procède à l'analyse des différentes demandes de permis et certificats pour s'assurer de la conformité des projets à la réglementation en vigueur et procède à l'émission des divers permis et certificats.
- Applique les règlements municipaux, régionaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement.
- Communique l'information concernant la réglementation applicable en urbanisme et en environnement aux citoyens et aux entrepreneurs.
- Prépare les documents à présenter au Comité consultatif d'urbanisme en lien avec les demandes de PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) et les dérogations mineures.
- Assure le suivi des dossiers des requêtes qui lui sont confiés et soumet un rapport à son supérieur.
- Effectue les études et les recherches qui lui sont confiés par son supérieur.
- Procède à l'inspection des travaux réalisés dans le cadre des permis et certificats émis et lorsque requis, émet des avis d'infraction.
- Recueille les informations dans le cadre des poursuites judiciaires et agit à titre de représentant de la Municipalité lorsque requis.

### EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme.
- Un minimum de 2 ans d'expérience en inspection municipale est requis.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Bonne maîtrise du français et facilité à communiquer et à rédiger des rapports.
- Bonne maîtrise de la législation applicable, notamment du Q-2, r.22.
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie pour traiter avec les contribuables et toutes les personnes concernées.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation en postulant en ligne **au plus tard le dimanche 21 avril 2024.**

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

[emploi@lacbeauport.net](mailto:emploi@lacbeauport.net)

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

Les entrevues se dérouleront dans la semaine du 28 avril 2024.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :  
M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable